DOCUMENTS DIVERS

LA CONSOMMATION DE LA VIANDE EN ALLEMAGNE.

En temps ordinaire, un contrôle sévère est établi en Allemagne sur les abattoirs. Les statistiques dressées permettent donc de se rendre un compte exact du nombre des animaux livrés à la consommation.

Les chiffres qu'on relève pour l'année 1913 sont les suivants:

	Têtes
Chevaux	163,282
Boeufs	518,244
Taureaux	498.138
Vaches	1,633,561
Jeunes bovidés	829,032
Veaux	4,088,445
Porcs	17,872,028
Moutons	2,092,989
Chèvres	469,798

Ces chiffres représentent en poids net de viande:

Chevaux	76,742,540
Boeufs, etc.	1,760,237,720
Veaux	327,075,600
Porcs	3,038,244,760
Moutons	92,091,516
Chèvres	15,033,536
	5,309,425,672

Pour la population totale de l'Empire allemand, qui est de 67,135,140 âmes, les abattoirs publics ont donc fourni au cours de l'année, par tête d'habitant, environ 69 livres.

Il faut ajouter l'abatage privé évalué à 16 livres 138, et l'excédent de l'importation sur l'exportation qui est de 7 livres, de sorte que la consommation annuelle de viande par tête d'habitant se monte officiellement à 100 livres environ.

Cette quantité est à peu près égale à celle de la moyenne décennale 1904-1913.

L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS L'AGRICULTURE.

L'insuffisance de la main-d'oeuvre agricole dont on souffrait en Allemagne, avait eu ce résultat de développer beaucoup l'emploi, pour les travaux ruraux, de l'énergie électrique. On essaie de la sorte d'atténuer l'importance du concours qu'on est obligé de demander chaque année à quatre cent mille étrangers. Le "Bulletin" de l'Institut international d'agriculture dit à ce sujet:

L'introduction des moteurs électriques dans les exploitations rurales, moyennes et petites, est facilitée par la simplicité de leur emploi. D'après une statistique publiée par la Fédération des électrotechniciens allemands au 1er avril 1911, il y avait déjà dans l'ensemble 2,700 usines électriques (y compris les installations pour la distribution de l'énergie), qui fournissaient de l'énergie à pas moins de 11,000 localités. A partir de cette date, l'emploi de l'énergie électrique a encore fait des progrès.

D'après un relevé exécuté il y a deux ans par la Fédération nationale des coopératives agricoles allemandes, il ressort que peu à peu ce qui prévaut c'est la tendance à construire de grandes centrales destinées à fournir l'énergie électrique de vastes zones de territoire.

Les usines productrices en grand de courant électique distribuent ensuite l'énergie aux consommateurs moyennant des coopératives spéciales dites "Leitungsgenossenschaften". La diffusion en est la plus grande dans les districts où la population est le plus dense et où l'industrie est le plus développée, dans l'Allemagne centrale, occidentale et méridionale. Mais même sur des territoires de caractère purement agricole, comme en Poméranie, la fourniture d'énergie électrique a fait de grands progrès.

L'expérience de ce mouvement de date encore trop récente n'est pas suffisante pour permettre de formuler un jugement définitif. Suivant les conditions locales, les résultats financiers des coopératives se chargeant de la conduite et de transmission du courant sont fort différents. Il semble cependant qu'en général, le système coopératif appliqué à la fourniture de l'énergie électrique doive se répandre toujours davantage.

CONTRE LES FAUX POIDS ET MESURES.

La guerre faite contre ceux qui se servent de faux poids et mesures semble s'être ralentie sensiblement. Le public ne prend plus garde à ces fraudeurs de profession, à ces exploiteurs invétérés qui profitent de toutes les possibilités malhonnêtes pour opérer leur délictueux métier. Et qu'on se méfie, c'est précisément au moment où les denrées de toutes sortes augmentent d'une façon générale que ces chevaliers d'industrie vont mettre en pratique avec plus de résultats leurs plans déloyaux. Ils vont agraver la situation présente en exploitant le consommateur avec une désinvolture sans pareille, laissant flotter sur la corporation dont ils font partie une suspicion dont les effets ne peuvent avoir rien d'agréable pour le détaillant loyal.

A l'heure actuelle le public paye assez cher ce dont il a besoin pour son entretien sans qu'il lui faille encore subir l'impôt d'une malhonnêteté journalière, aussi doit-il veiller à ce que les quantités qui lui sont annoncées par le marchand qui lui vend lui soient réellement données pour la valeur de son argent. S'il découvre quelque irrégularité, il va de son devoir de dénoncer le délinquant de façon à protéger à la fois et les consommateurs et les marchands honnêtes. Les poids et mesures exacts sont la garantie du public; ceux qui cherchent à s'y soustraire ont un but malfaisant qu"il faut leur empêcher d'atteindre. Il nous parait que le moment est opportun de soulever à nouveau cette question et d'y attirer l'attention de tous, car les temps durs que nous traversons rendent encore plus cuisants les coups de ces brigands du commerce.

LE NOUVEAU CATALOGUE DE LA LUFKIN RULE.

La Lufkin Rule Co. of Canada, Ltd.", Windsor, Ont., annonce la publication de son nouveau catalogue No 9 actuellement prêt à être distribué. Les 110 pages de ce petit volume sont consacrées exclusivement aux gallons à mesurer et aux règles, et c'est sans contredit le plus complet des catalogues qui aient jamais été établis pour ces articles.

Les différents items de ce livre sont arrangés clairement et d'une façon parfaitement compréhensible. Le couvert repoussé est d'un dessin d'une frappante originalité, exécuté dans l'étiquette du Stock Lufkin et des boites de couleurs tan et marron. L'attention spéciale du commerce est attirée par le fait que, en plus des gallons à mesurer, règles en acier, etc., la compagnie fabrique à présent une ligne complète de bois à boites pliantes et règles flexibles en bois avec jointures en acier, ayant en mains un assortiment complet de ces deux sortes, ce qui lui permet de faire de promptes livraisons.

Toutes demandes du nouveau catalogue recevra une attention immédiate.